Sociologie et science politique

Comment s'organise la vie politique ?

Notions essentielles : pouvoir ,pouvoir politique , vie politique, régime politique

# Activité 1- Le pouvoir politique

## Comment définir la politique ?

Document 1 : Regarder la vidéo d'un jour, une question jusqu'à 1.19
Questions
1. En quoi l'étymologie du mot politique permet-il d'en comprendre le sens ?
2. Quels sont alors les domaines de la politique ? Donner des exemples précis pour chaque domaine
3. Qui participe à la vie politique ? De quelle manière ?

## Le pouvoir politique, un pouvoir particulier

### Définition du pouvoir

Document 2
Max Weber définit dans son ouvrage, Économie et société (1922), le pouvoir (ou la domination) comme « toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre des résistances ». Le pouvoir n'est plus, dans cette perspective, un attribut, une essence, une « chose », qui existerait en dehors de toute utilisation mais au contraire un élément qui prend sa signification dans les interactions qui mettent aux prises divers agents et groupes sociaux. Le pouvoir suppose une relation asymétrique (entre différents individus ou groupes) rendue possible par une maîtrise inégale de ressources sociales (le pouvoir du père de famille, du chef d'entreprise, du chef de l'État…).
Source : Philippe Riutort, Le pouvoir politique, Premières leçons de sociologie, 2013
Questions :
1. Comment définir le pouvoir ?
2. D'où vient le pouvoir ?

### Définition du pouvoir politique

Document 3 :
Le pouvoir politique possède-t-il alors des caractéristiques propres qui le distinguent des autres types de pouvoir rencontrés dans la société ? La particularité du pouvoir politique réside selon Max Weber dans l'existence de ce qu'il nomme un groupement de domination, c'est-à-dire un groupe au sein duquel les membres sont soumis à des relations de domination en fonction de règlements en vigueur, notamment des textes juridiques (une Constitution, par exemple). L'autorité du père de famille sur ses enfants, par exemple, s'exerce directement sans l'entremise d'un groupement de domination. La particularité du pouvoir politique pour Weber repose sur les moyens dont celui-ci dispose.
« Nous dirons d'un groupement de domination qu'il est un groupement politique lorsque et tant que son existence et la validité de ses règlements sont garanties de façon continue à l'intérieur d'un territoire géographique déterminable par l'application et la menace d'une contrainte physique de la part de la direction administrative. »
Le pouvoir politique (ou l'État, puisque les deux termes sont synonymes pour la période contemporaine) a la maîtrise d'un territoire et exerce son autorité sur ses habitants : il bénéficie pour cela d'un moyen spécifique, qu'aucune autre institution ne possède, le monopole de la violence physique légitime, selon l'expression de Weber. À l'exception de l'État, aucune autre autorité n'a la possibilité de faire appel à la force publique (la police, l'armée…), ni ne peut restreindre la liberté d'un individu (le condamner, par exemple, à une peine d'emprisonnement). Le pouvoir politique qui vise à exercer une autorité effective sur l'ensemble des membres d'une société, notamment par l'édiction de règles juridiques, dispose de personnels pour faire appliquer ses décisions (les agents de l'État) et d'un moyen spécifique, auquel il peut recourir, lorsque celles-ci ne sont pas respectées : la contrainte physique. Weber parle de monopole puisque, dès lors que l'État est institué, les autres institutions (les autorités religieuses, par exemple) sont dépossédées des moyens de contrainte physique.
Source : Philippe Riutort, Le pouvoir politique, Premières leçons de sociologie, 2013
Questions :
1. Définir le concept de légitime. Distinguer légitime et légal
2. Quelles sont les spécificités du pouvoir politique ?

## Une organisation du pouvoir politique différente selon les régimes politiques

Document 4 :

Les régimes politiques contemporains peuvent être globalement classés en trois grands types : les régimes démocratiques, les régimes autoritaires et les régimes totalitaires. Deux critères liés permettent de fonder cette distinction tripartite : la source du pouvoir et le degré de consensus imposé aux gouvernés. Les démocraties reposent sur le principe de la souveraineté du peuple (fut-ce par l'intermédiaire de représentants), de la liberté d'opinion et d'expression et garantissent, en conséquence, la possibilité de manifester son désaccord avec le pouvoir en place ; les régimes autoritaires sont dirigés par des individus ou des groupes qui monopolisent le pouvoir et contrôlent la liberté de la parole ; quant aux systèmes totalitaires, fondés sur la toute-puissance d'un parti unique incarné le plus souvent par un chef, ils visent à faire disparaître toute forme de résistance et exigent l'adhésion active de chacun à une idéologie unique.

Source : Dormagen J-Y, Mouchard Daniel Introduction à la sociologie politique, , De Boeck, 2010, p 43-44.

Questions :

1. Compléter le tableau suivant

| Critère | Régime démocratique | Régime autoritaire | Régime totalitaire |
|---|---|---|---|
| | | | |
| | | | |

2. Quelle différence existe-t-il entre régime autoritaire et régime totalitaire ?